



Glossaire avril 2012

Patient

D'après le dictionnaire de l'Académie française, l'adjectif « patient » vient du latin « patiens » qui signifie souffrant, endurant, tenace, indulgent.

C'est à partir du 14^{ème} siècle qu'il est utilisé comme nom commun et signifie « malade ».

Dans le langage didactique, c'est celui sur qui on agit, par opposition à « agent », celui qui agit.

En médecine, le patient est celui qui est entre les mains des chirurgiens ou des médecins, plus généralement du personnel soignant.

Un patient serait donc un individu qui présente une souffrance et qui a affaire au personnel soignant.

Le patient ferait preuve d'une certaine souplesse ou disponibilité vis-à-vis des propositions du « corps médical ou paramédical ».

Les définitions du terme « patient » pourraient induire l'idée de passivité du sujet malade.

Or il sera important que le patient puisse rester ou devenir acteur dans son travail orthophonique.

Un patient présentant un symptôme touchant le langage ne peut rester passif puisque le langage lui-même induit une prise de parole.

Cependant, le patient qui ne parle pas sera plus dépendant de son entourage. Des écarts voire des divergences entre les différentes demandes seront à prendre en compte.



Il sera bénéfique de relever également l'écart entre le ressenti du patient et l'importance perceptible du trouble.

La signification de la prescription médicale sera discutée et ne devra pas être vécue comme une injonction. Les réticences du patient seront respectées.